



PUBLIC

Tout public âgé de 18 ans révolus.

PRÉ-REQUIS

Etre reconnu apte par le médecin du travail.

MOYENS THÉORIQUES

- Vidéo projecteur
- Revues professionnelles

ENCADREMENT

Formation dispensée par des formateurs titulaires du CACES® de la catégorie 1 ou 2e.

VALIDATION

- CACES® R484 de la catégorie concernée
- Feuille d'émargement individuelle ou collective

DURÉE

14 heures.

DATES, LIEUX ET COÛTS

Voir calendrier.

OBJECTIFS

- Connaître la recommandation R484

FORMATION CACES® R484 PONTS-ROULANTS ET PORTIQUES

- Être capable de manœuvrer un pont-roulant à commande au sol en toute sécurité et/ou à commander en cabine (commande au sol en option)

PROGRAMME

PROGRAMME THÉORIQUE

- La responsabilité du pontier
- La technologie des ponts
- Les gestes de commandements
- Les signaux sonores
- L'élingage

PROGRAMME PRATIQUE

- Exercice pratique d'élingage
- Conduite d'un pont-roulant à commande au sol
- Conduite à tenir en cas de panne de courant : en cas d'incendie et en cas de mauvais fonctionnement